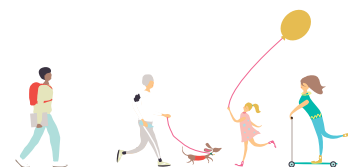


ANNEXES

CONDITIONS GÉNÉRALES DE BANQUE 2020



RISQUES EN MATIERE DE DURABILITE, applicable au 10 mars 2021

Un risque en matière de durabilité est un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Le Crédit Mutuel Arkéa a intégré la prise en compte des risques en matière de durabilité dans sa politique de référencement.

Afin de nous assurer que les Valeurs Conseillées et les sous jacents d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation prennent en compte les risques en matière de durabilité, nous proposons uniquement une sélection de produits financiers analysés et référencés par le Crédit Mutuel Arkéa. Lors de notre sélection de Valeurs parmi celles référencées, nous nous assurons lorsque cela est pertinent, de la cohérence entre le niveau du risque de durabilité des Valeurs Conseillées et le niveau de leur indicateur de risque et de rendement synthétique (SRRI).

L'évaluation des incidences des risques en matière de durabilité sur le rendement d'une Valeur Conseillée et des sous jacents d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation est mise à votre disposition, le cas échéant, dans sa documentation précontractuelle.